REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE MASCULINE U15 ELITE (NM U15 ELITE) ET NATIONALE FEMININE U15 ELITE (NF U15 ELITE)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE (AVRIL 2021)

PHASE 1

Les 48 équipes sont réparties en 8 poules de 6.
Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

QUALIFICATION POUR LA PHASE 2

Les équipes classées 1 à 3 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe A de la phase 2.

Les équipes classées 4 à 6 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe B de la phase 2.

PHASE 2 ; GROUPES A ET B

Les 24 équipes de chaque groupe (A et B) sont réparties en 4 poules de 6.
Les équipes disputent un championnat (phase 2) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

FINALE A QUATRE : GROUPE A

Les équipes classées 1ère de chaque poule du groupe A à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5 :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale 5x5 selon les horaires suivants :
  - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
  - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00

- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
  - Rencontre pour la 3ème place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30

  La rencontre pour la 3ème place est obligatoire.

FINALE A QUATRE : GROUPE B

Les équipes classées 1ère de chaque poule du groupe B à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5 :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale 5x5 selon les horaires suivants :
  - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
  - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
  - Rencontre pour la 3ème place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30

  La rencontre pour la 3ème place est obligatoire.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de « Champion de France » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre du Groupe A.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE GROUPE B

Le titre de « Champion de France Groupe B » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre du Groupe B.

<table>
<tr><td>ARTICLE 2 - EQUIPES</td><td>48 équipes déterminées en collaboration entre les ligues régionales et la FFBB, selon le cahier des charges des championnats de France U15 Elite.</td></tr>
<tr><td>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION
(Mai 2019 – février 2020 – Décembre 2021 – Décembre 2022)</td><td>
<table>
<tr><th colspan="3">Règles de participation NM U15 ET NF U15 ELITE</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Nombre de joueurs autorisés</td><td>Domicile</td><td>7 minimum / 12 maximum</td></tr>
<tr><td>Extérieur</td><td>7 minimum / 12 maximum</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Types de licences autorisées (nb maximum)</td><td>1C, 0CT ou 0CAST/1CAST (hors CTC) ou 1CASTCTC</td><td>5 maximum</td></tr>
<tr><td>0C ou ASP ou 0CASTCTC</td><td>Sans limite</td></tr>
<tr><td>2C ou 2CAST (hors CTC) ou 2CASTCTC</td><td>0</td></tr>
</table>
Tous les joueurs inscrits en Pôles Espoirs la saison en cours ou inscrits sur une feuille de match du TIS U14 de la saison précédente, ne sont pas comptabilisés dans la limitation des licences 1C ou 0CT.
</td></tr>
<tr><td>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</td><td>Dimanche à 13h15</td></tr>
<tr><td>ARTICLE 5 - SALLE</td><td>Classement : H2</td></tr>
</table>